

Personne, à mon avis, n'aimerait la situation qui existe dans une région où le chômage est élevé. Je ne me plains pas. J'expose tout simplement un fait bien connu. Le chômage qui existe dans ma région ne saurait être toléré beaucoup plus longtemps. De fait, c'est un des pires flots de chômage au Canada. Comment pourrait-on stimuler l'économie à Brant et dans la région avoisinante? En accordant à cette région les services qu'elle mérite, dont elle a besoin et qu'elle peut exploiter, les services de récréation les plus élaborés et les plus beaux en Amérique du Nord, et la reconstruction et le réaménagement des installations requises pour permettre la navigation de plaisance sur la Grande.

Si cela se fait, monsieur l'Orateur, vous pouvez être sûr que nous aurons toute l'expansion industrielle voulue dans cette région importante. On obtiendra le plein emploi. En outre, le revenu touristique découlant de ces améliorations stimulera beaucoup, à lui seul, l'économie de ma région. Toute cette région jusqu'à maintenant a été loyale au Canada. Jadis, elle était loyale à la Couronne impériale du Royaume-Uni. Aujourd'hui elle est loyale à la tradition libérale au Parlement par le truchement de ses représentants. Alors, que la tradition libérale au Parlement manifeste sa loyauté envers la région que je représente et aux circonscriptions limitrophes et voisines auxquelles je suis attaché et où j'habite.

J'ai presque fini, monsieur l'Orateur. Certains députés sont ravis de l'entendre. Cependant, le rire a fusé il y a un instant lorsque j'ai dit ce que j'avais fait lorsque le gouvernement n'avait pas pris de mesures pour stimuler l'emploi dans ma région. Il n'y a pas très longtemps un grand homme politique de notre pays a dit que gouverner, c'était choisir. Monsieur l'Orateur, je ne peux pas gouverner, je ne puis que choisir. Cela m'impose certaines limites mais pas tellement parce que je peux choisir et j'ai choisi. J'ai choisi l'auteur du discours du trône. Merci.

[Français]

**M. Romuald Rodrigue (Beauce):** Monsieur l'Orateur, puis-je signaler qu'il est six heures.

**M. l'Orateur suppléant (M. Honey):** Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil. La séance reprendra à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

#### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

**M. Romuald Rodrigue (Beauce):** Monsieur le président, au début de mes remarques, qu'il me soit permis de féliciter l'honorable député de Northumberland-Durham, (M. Honey) de sa nomination au poste d'Orateur suppléant.

J'aimerais également m'associer à tous mes collègues pour féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Trudel et A. B. Douglas), qui se sont acquittés de leur tâche de façon admirable.

J'ai lu et relu le discours du trône, de même que la liste des projets de loi mentionnés dans ce discours, et je voudrais bien partager l'optimisme que les motionnaires ont tenté de nous communiquer.

Franchement, ceux qui ont présidé à la préparation de cet exposé ont dû se livrer à une gymnastique intellectuelle peu ordinaire pour nous présenter, encore une fois, des idées vieillottes sous un jour nouveau. Ce tour de force a nécessité un surcroît d'efforts et n'eut été de leurs talents d'artistes, ils auraient sans doute failli à la tâche. Voilà le sentiment que l'on ressent à la suite de la lecture de ce discours du trône, le troisième sous le règne de la société juste.

Ceux qui ont présidé à la préparation de ce document se sont livrés à d'intéressantes réflexions sur les problèmes de notre société et nous promettent une série de projets dont il faudra connaître le contenu avant de pouvoir déterminer leur valeur réelle.

On a réussi à réunir, dans ce discours, une collection de phrases prétentieuses en vue de relancer le slogan de la société juste. Je suis étonné qu'on ait profité de cette occasion pour relancer un slogan usé, qu'on a même essayé de faire oublier pendant un certain temps.

Deux ans de pouvoir sous l'égide de la société juste nous incitent à nous montrer prudents devant les écrans de fumée que le cabinet fédéral tente de dresser devant nos yeux.

La population canadienne veut bien croire que les réformes proposées seront la réponse exacte aux problèmes de l'heure et qu'elles répondront aux besoins de chaque citoyen. Mais c'est encore à la lecture des projets de loi que l'on saura si le gouvernement donne suite à ses promesses.

En septembre 1968, dans le discours du trône de la première session, le nouveau gouvernement précisait son engagement de tendre vers l'objectif d'une société juste et d'une économie prospère dans un monde de paix.

A cette époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, cette société juste ne pouvait être réalisée sans que le gouvernement n'élimine les injustices qui existent chez les différents groupes qui composent la nation canadienne.

Dans son deuxième discours du trône, le gouvernement annonçait qu'il publierait dans les mois suivants plusieurs Livres blancs, dont certains sur les affaires extérieures, la défense nationale, la réforme fiscale, la citoyenneté, la sécurité sociale, l'information et les postes. Ces Livres blancs devaient former le cadre de la société juste canadienne.

• (8.10 p.m.)

Ce deuxième discours du trône indiquait aussi que le temps était venu où le Canada devait se préparer «à affronter les défis que lui réserve l'ère post-industrielle qui s'annonce.» Aussi, le gouvernement estimait qu'une réévaluation systématique de la société canadienne et de ses principes directeurs s'imposait.

Dans les mois qui suivirent, le gouvernement présentait des Livres blancs sur la réforme fiscale, l'assurance-chômage, le système métrique et quelques documents sur la politique extérieure du pays.

Je veux bien croire à la bonne volonté du gouvernement en présentant des Livres blancs qui exposent sa